

**CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 10 AOUT 2023**

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mille vingt-trois, le huit aout 2023 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSY MAUVOISIN, dûment convoqué, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur GAGNE Alain, Le Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04 aout 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 9

Quorum : 8/15

Présents : Christophe DEBAST, Alain GAGNE, Antoine GRIMON, Christine RIO, Nadège ROBERT, Estelle SUDRE, Franck GAREAU, Nathalie PEROUELLE, Sandrine LEVASSEUR.

Absents excusés : Philippe MATHÉRAT, Stéphane LEBLANC, Xavier DUPUIS donnant pouvoir à Sandrine LEVASSEUR, Thierry JEAN donnant pouvoir à Nadège ROBERT, Éric PENON donnant pouvoir à Alain GAGNE, Philippe BORRALHO donnant pouvoir à Christophe DEBAST.

Antoine GRIMON est désigné secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

A L'ORDE DU JOUR

- Délibération pour solliciter du Conseil Départemental une subvention au titre des amendes de police
- Questions diverses.

Le Compte Rendu du Conseil Municipal du 21 septembre 2022, est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2023-28 : délibération pour solliciter du Conseil Départemental une subvention au titre des amendes de police.

La commune a l'opportunité de solliciter du conseil départemental une subvention pour améliorer la sécurité routière des écoliers de la commune sur les fonds récoltés suite aux contraventions de police de l'année. Cette année, le projet de la commune serait de refaire les abribus du ramassage scolaire. 80% de ces travaux pourraient être pris en charge par cette subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de demander cette subvention au conseil départemental.

QUESTIONS DIVERSES

Abribus et boîte à livre

Estelle Sudre propose que la réfection des abribus inclue la mise en place d'étagères permettant l'échange de livres. Cette idée retient favorablement l'attention du conseil.

Répertoire des sentiers de commune

Estelle Sudre manifeste son intérêt pour l'étude et la cartographie des chemins communaux, sans que ce travail débouche nécessairement sur une procédure légale (loi 3DS).

Une randonnée commune avec Bréval permettra de sillonner fin septembre les sentiers de ces communes, se clôturant par un pique-nique au Hallot.

La Belle-Côte

Concernant les terrains de la Belle-Côte, l'instance est prévue au 31/08/2023.

SICOREN

Le sujet avance. L'audit énergétique est en cours. Un bureau d'étude donnera ses préconisations quant aux travaux à prévoir courant septembre – octobre. Une fermeture est à anticiper en 2024 pour permettre de débiter ces travaux.

PCS

Les travaux préparatoires au plan communal de sauvegarde ont été réalisés. Les risques principaux retenus sur la commune sont les risques liés au passage des conduites de gaz/hydrocarbures et à la sécheresse (retrait/gonflement des argiles).

Tables de l'école

Le maire remercie la famille Robert qui a réalisé le montage de toutes les nouvelles tables de l'école. Un appel à volontaires sera réalisé pour le remplacement des tables existantes d'ici la rentrée. Les anciennes tables seront vendues au profit de l'école.

Le Maire,
Alain GAGNE

Le secrétaire de séance,
Antoine GRIMON